

Rapport d'analyse Page 1 / 2
Edité le : 21/08/2017

S.I.E DU THIERS

Le Sougey
73610 SAINT ALBAN DE MONTBEL

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
 La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
 Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum) et IAF (International Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.
 L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
 Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	SLA17-8976	Analyse demandée par :	ARS DT de SAVOIE
Identification échantillon :	SLA1708-2815-1	N° Prélèvement :	00161419
N° Analyse :	00161204	UGE :	0003 - SYNDICAT DU THIERS
Nom de l'exploitant :	SYNDICAT DU THIERS	Nom de l'installation :	SAINT MEME
Nom de l'installation :	SAINT MEME	Type :	UDI
PSV :	0000000753	Point de surveillance :	CHEF-LIEU ST PIERRE D'ENTREMONT
Localisation exacte :	CUISINE MME PANTALONI MARIE JOSEE		
Code Postal :	Commune : SAINT PIERRE D'ENTREMONT		
Nature :	Eau de distribution		
Type d'eau :	S - EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION		
Motif du prélèvement :	S1	Type de visite :	D1
Prélèvement :	Type Analyse : B3		
	Prélevé le 17/08/2017 à 13h25 Réceptionné le 17/08/2017 à 16h21		
	Prélevé et mesuré sur le terrain par / Savoie Labo - A. Dejos		
	Prélèvement accrédité Cofrac selon FDT 90-520		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Date de début d'analyse : 17/08/2017

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain							
Démontage du brise-jet	Oui	-	Observation				
Désinfection du point de prélèvement	FLAMME	-	Observation				
Prélèvement au 1er jet	Non	-	Observation				
Traitement Collectif ou Individuel de l'eau continu	NE SAIT PAS	-	Observation				
Type de robinet	Mitigeur	-	Observation				
Mesures sur le terrain							
Aspect (in situ)	Acceptable	-	Observation				
Chlore libre (in situ)	0.17	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#
Chlore total (in situ)	0.21	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#

SAVOIE LABO

Rapport d'analyse Page 2 / 2

Edité le : 21/08/2017

Identification échantillon : SLA1708-2815-1

Destinataire : S.I.E DU THIERS

Type d'eau : S - EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Couleur (apparente) (in situ)	Acceptable	-	Analyse qualitative	NF EN ISO 7887 Meth. A		Acceptable	
Odeur de l'eau (in situ)	Acceptable	-	Analyse organoleptique qualitative	NF EN 1622 annexe C		Acceptable	
Température de l'eau ou de mesure (in situ)	18.8	°C	Méthode à la sonde	Meth. Interne PVT-MO-009		25	#
Analyses microbiologiques							
Coliformes	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1		0	#
Entérocoques	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0		#
Escherichia coli	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0		#
Microorganismes aérobies à 22°C	1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Microorganismes aérobies à 36°C	5	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#

N.M. = Non Mesuré - UFC = Unité Formant Colonie

Résultats microbiologiques : selon la norme NF EN ISO 8199 (2008), les résultats dont le dénombrement est compris entre 1 et 3 indiquent la présence avec une fidélité de résultat quantifié faible, ceux entre 4 et 9 sont des nombres estimés.

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par l'arrêté modifié du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation

François GENET
Responsable Chimie

